



Type de primes	N° prime	Nature des travaux	Affectation	Travaux	MONTANTS 2008-2009		INTRODUCTION DU DOSSIER	
					Montants des primes	Plafonds par année		
						Par bâtiment		Par demandeur
PRIMES ISOLATION	1	Isolation du toit	Tous types de bâtiments	Rénovation	4€/m <sup>2</sup> (demandeur - si R≥3) 8€/m <sup>2</sup> (entrepreneur si R ≥ 3m <sup>2</sup> K/W)	10.000 €		ADMINISTRATION
	2	Isolation des murs			25€/m <sup>2</sup>			
	3	Isolation des planchers			25€/m <sup>2</sup>			
	4	Remplacement de simple vitrage par du double vitrage haut rendement			40€/m <sup>2</sup>			
	5	Isolation d'une maison unifamiliale	Logement	Nouvelle construction	K45 = 1500 € + 100€/diminution du niveau K jusqu'au plafond 2.500 € forfait 6500 €	2.500 €		
	6	Maison passive			6500 €, incluant la prime ventilation			
	7	Installation d'un système de ventilation avec récupération de chaleur			Nouvelle construction & Rénovation	1500 €/système installé/habitation équipée dans l'immeuble	1500€ par unité d'habitation, total limité à 75% de l'investissement global	
PRIMES CHAUFFAGE	8	Installation d'une chaudière gaz à condensation ou basse température	Tous types de bâtiments	Nouvelle construction & Rénovation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• basse t° : 300 €</li> <li>• condensation - forfait majoré : 600 € + surplus en fonction de la puissance :               <ul style="list-style-type: none"> <li>≤ 150 kW : 600€ + 25€ par kW dépassant 50 kW ;</li> <li>&gt; 150 et ≤ 500 kW : 3100€ + 12€ par kW dépassant 150 kW ;</li> <li>&gt; 500 kW : 7300€ + 6€ par kW dépassant 500 kW</li> </ul> </li> </ul>	12.500€ par installation		GESTIONNAIRE DE RESEAU DE DISTRIBUTION (gaz)
	9	Installation d'un chauffe-bain ou générateur eau chaude à condensation			75 ou 125€ selon débit	générateur : 12.500 € par installation		
	10	Installation d'un aérotherme, d'un générateur d'air chaud à condensation ou d'un appareil rayonnant			Aérothermes étanches : 12,5 par kW	6.250 €	12.500 € /bâtiment (soit 500KW)	
					Aérothermes à condensation : 25 € par kW	12.500 €		
					Générateurs d'air chaud à condensation : 25 € par kW	12.500 €		
					Appareil rayonnant de classe 2 à taux de rayonnement entre 50 et 60% : 15€ par kW	7.500 €		
					Appareil rayonnant de classe 2 à taux de rayonnement entre 60 et 70% : 20€ par kW	10.000 €		
	Appareil rayonnant de classe 2 à taux de rayonnement supérieur ou égal à 70% : 25€ par kW	12.500 €						
	11	Installation d'une PAC ECS			750	750 €		
	12	Installation d'une PAC chauffage			1.500 €	1.500 €		
	12	Installation d'une PAC combinée chauffage-ECS			2250	2.250 €		
13	Installation d'une chaudière biomasse automatique	50kW : 1750 € + 35€ de 50 à 100kW ; 100kW : 3500€+18€ de 100a 500kW ; 500kW : 10700€+ 8€ /kW)	50% facture, plafond 15000€					
AUTRES PRIMES	14	Travaux de régulation	Tous types de bâtiments	Rénovation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10€/vanne</li> <li>• 100€/thermostat</li> <li>• 100€/sonde extérieure</li> <li>• 100€/système donnant priorité à l'eau chaude sanitaire</li> </ul>	10.000 €		ADMINISTRATION
	15	AUDIT énergétique			60% facture	360 € /audit (maison unifamiliale) - 1000 € / audit / bâtiment		
	16	AUDIT par thermographie			50% facture	200 € (maison unifamiliale) - 700 € / audit / bâtiment		
	18	Installation d'une micro-cogénération de qualité ou d'une cogénération de qualité			Nouvelle construction & Rénovation	20% facture	15000€/installation	